

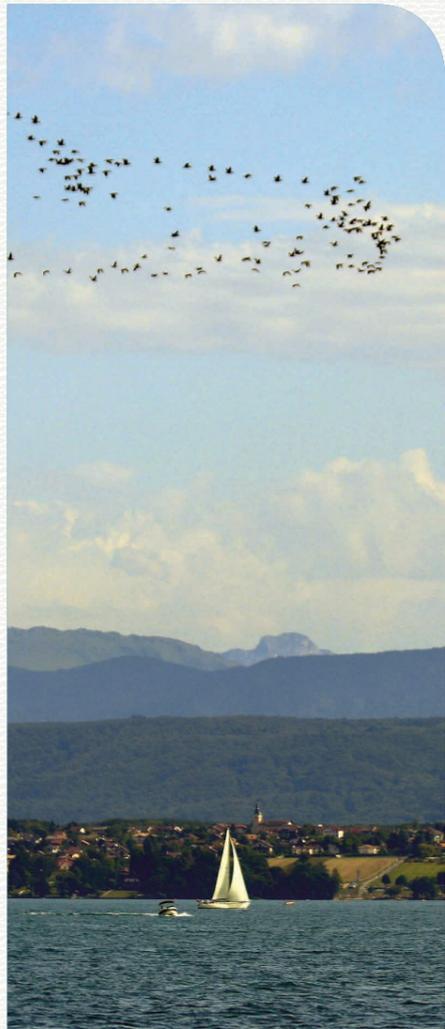
Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**
Rives du Léman



N°9 PRINTEMPS 2019

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • Chemin de la Cure • 04 50 94 71 57



PUBLICATION

Mairie de Messery (Haute-Savoie)
 Directeur de publication : Serge Bel, maire
 Responsable de publication :
 Joëlle Dartigue-Paccalet, 1^{re} adjointe
 Mise en page et impression :
 Imprimerie MATHY, Thonon-les-Bains
 Graphisme Atelier 2L

Ont participé à ce numéro :

Textes

Amélie Collomb
 Joëlle Dartigue-Paccalet
 Marie-Céline Pras
 Alexandre Raymond
 Gérard Tedeschi
 Nathalie Vuarnet

Photographies

Joëlle Dartigue-Paccalet
 Denis Manson
 Christelle Riegert
 Virginie Rossat
 Nathalie Vuarnet
 Dauphiné Libéré

Édition trimestrielle - N°9

Juin 2019
 Mairie de Messery
 Chemin de la Cure - 74140 MESSERY



Serge BEL
 Maire de Messery



édito



Messerolines, Messerolins,

Je tiens tout d'abord à remercier bien sincèrement les courageux participants qui, malgré l'heure tardive et la pluie battante, n'ont pas hésité à nous rejoindre pour la cérémonie officielle du 8 mai 2019 au Monument aux Morts de Messery. En ce 75^e anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale, l'heure était plus que jamais au souvenir et au respect.

La saison d'été approche et il est temps de s'y préparer.

Outre les informations concernant nos choix budgétaires pour l'année, vous trouverez dans ce numéro quelques informations concernant la plage et l'espace-nature des Sémiss où les courts de tennis vont être revisités de façon importante, dans un premier temps par un changement revêtement de sol : remplacement du synthétique par de la terre battue.

Dans ce même secteur une étude est en cours concernant le tracé d'un « parcours vita » ouvert à tous. Son concept et son élaboration, réalisés en partenariat avec le conseil municipal jeune, vous sera présenté prochainement.

Comme décrit ci-dessous, nous allons voir aboutir - et avec satisfaction - les projets d'aménagement du centre-bourg. C'est le cœur du village qui s'en trouvera ainsi embelli, nos fêtes de village y trouveront tout naturellement leur place sur un site ouvert et agréable. Entre l'Espace Littorelle, la mairie, l'église et son champ... C'est tout le secteur qui est maintenant dédié aux habitants, pour le plaisir du vivre ensemble.

Avec l'aménagement de l'ancienne école d'Essert, nous avons voulu privilégier le côté social de l'habitat à Messery. C'est pourquoi nous avons entrepris des négociations avec Haute-Savoie Habitat pour un bail emphytéotique en vue de construction de logements aidés.

L'été 2019 s'annonce, comme d'habitude, avec un air de fête : après la fête du livre, la fête des voisins, la fête de la musique, puis la fête de l'école et la fête du tennis et enfin la Ronde de la Presqu'île et le 14 juillet... pour se terminer par la Journée du patrimoine !

Je souhaite à tous les habitants de Messery une belle participation à ces moments de réjouissance que nous devons à tout prix conserver, voire privilégier. Ils sont le ciment d'une solide entr'aide, d'une atmosphère « village » précieuse.



budget



VOTÉ LE 28 MARS DERNIER, VOICI LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2019

Nos remerciements s'adressent particulièrement aux services, et notamment à Véronique, à qui revient la lourde tâche de cette élaboration.

QUELQUES NOTIONS TECHNIQUES

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2018

C'est le résultat des comptes de la commune suite à la fin de l'année 2018, validé par la perception.

1 BIS. COMPTES DE GESTION 2018

C'est le résultat des comptes de la commune, mouvements effectivement réalisés par la perception.

Ces comptes de gestion ou comptes d'exploitation (cimetière, affaires scolaires et affaires communales) doivent correspondre aux comptes administratifs gérés par la mairie. Il doivent être approuvés par le Conseil municipal.

2. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018

Le solde positif de fonctionnement 2018 est affecté au compte de fonctionnement 2019 et par la suite versé en investissement.

LES BUDGETS 2019

DES BUDGETS DITS ANNEXES SE DISTINGUENT DU BUDGET GÉNÉRAL :

- le budget Affaires scolaires,
- le budget CCAS (25 600 €),
- le budget cimetière (24 500 €).

Les deux derniers budgets s'équilibrent d'eux-mêmes en fonction des besoins. Une dépense devant correspondre obligatoirement à une recette, subvention communale pour le premier (lorsqu'une aide sociale doit être débloquée, par exemple), recouvrement de dépense pour le second (construction de caveau pour un privé, par exemple).

LE BUDGET AFFAIRES SCOLAIRES



LE BUDGET AFFAIRES SCOLAIRES EST EN AUGMENTATION POUR DIVERSES RAISONS :

- Reprise des emprunts des bâtiments scolaire et péri-scolaire sur ce budget : 50 000 €. Effectivement, sur recommandation de la perception, ces sommes ont été basculées du budget principal sur le budget annexe « Affaires scolaires ». Cette nouvelle modalité permet de globaliser le budget affaires scolaires (investissement + fonctionnement) et d'en réaliser une réelle comptabilité analytique pour chaque élève. Pour la même raison d'analyse comptable, le budget « Affaires scolaires » « rembourse » à la commune la quote-part du travail de l'ASVP qui contrôle chaque rentrée des classes.
- Quelques dépenses en termes de contrôle, et interventions sur les infrastructures (fuite d'eau, pompe à chaleur, film anti-solaire à placer sur les vitres du restaurant scolaire, chauffage, éclairage du gymnase, désembouage des circuits de chauffage...).
- En plus des deux salles de classe rénovées chaque année selon notre programme, des travaux supplémentaires seront réalisés dans la salle de classe non occupée à la rentrée prochaine.
- Les charges de personnel (essentiellement non-titulaire).
- Le restaurant scolaire qui offre 180 repas chaque midi. La fourniture des repas fera l'objet d'un prochain appel d'offres conformément à la convention. A noter que le « bio » est d'ores et déjà introduit dans les menus à hauteur de 20 % et qu'à la rentrée prochaine, il sera proposé un repas par semaine 100 % végétal.
- La garderie périscolaire : une trentaine d'enfants chaque matin avant la classe et une cinquantaine le soir après la sortie.
- Pour couvrir les activités des enfants, la coopérative scolaire se voit attribuer la somme de 20 € par élève, tandis que sont pris en charge le transport scolaire et, cette année, UN VOYAGE SCOLAIRE.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **PERSONNEL** : 757 000 €
(y compris la formation des agents)
- **GESTION COURANTE**
 - Fournitures de voirie : 27 500 €
 - Fournitures de bureau : 6 000 €
 - Fournitures de petit équipement : 18 000 €
 - Réparations de matériel technique : 17 000 €
(y compris matériel roulant)
- **ENERGIE, COMBUSTIBLE ET CARBURANT** : 80 000 €
- **ANIMATION / CULTURE**
 - Bibliothèque : 5 500 €
 - Fêtes et cérémonies : 28 000 €



- **SÉCURITÉ / SALUBRITÉ**
 - La surveillance de la plage en été par une société habilitée : 10 000 €
 - Maintenance informatique alarmes, chaufferie, ascenseurs : 20 000 €
 - Versement au budget cimetière pour le colombarium : 12 000 €
 - Ramassage des encombrants avec ORTEC, 2 fois par an : 9 000 €
- **DOMAINE COMMUNAL**
 - Entretien des bâtiments : 66 000 €
 - Travaux d'entretien de voirie : 84 000 €
 - Fleurissement : 23 000 €
 - Enfouissement des réseaux rue du lac : 15 000 €
 - Coupe de bois : 15 000 €
- **FRAIS D'ÉTUDES**
Chaufferie, crèche, « parcours vita »... : 40 000 €
- **ASSURANCES** : 28 000 €
- **FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX** : 40 000 €
- **PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS**
 - Participation au budget des affaires scolaires : 50 000 €
 - Les subventions versées aux associations



Fleurissement du domaine communal

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- L'excédent de fonctionnement reporté : 491 000 €
- Les impôts et taxes : 1 634 000 €
 - A l'intérieur de ce chapitre se trouvent les contributions directes mais aussi diverses taxes provenant de l'utilisation des services publics et du domaine
- Les redevances d'occupation du domaine public : 11 000 €
- La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat estimée à 90 000 €
- La Dotation de solidarité rurale : 30 000 €
- Le FCTVA (Fonds de Compensation TVA) : 10 500 €
- La taxe sur l'électricité : 60 000 €
- Les droits de mutation : 65 000 €
- Les Fonds frontaliers, estimés à 580 000 €
- Les produits du domaine : 90 000 €
- Les produits de gestion courante : 35 000 €



Columbarium du cimetière

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

COMPRENENT :

- **LE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS** : 244 000 €
- **BÂTIMENTS**
 - Remplacement du standard téléphonique de la mairie : 8 500 €
 - Achat de bacs pour BD à la bibliothèque : 3 000 €
 - Nouveau vidéo-projecteur à l'Espace Littorelle (salle du conseil) : 4 000 €
 - Reprise du système de ventilation à la mairie : 10 000 €
 - Réaménagement des bureaux au rez-de-chaussée de la mairie : 10 000 €
 - Chauffage de l'église : 75 000 €
 - Locations de logiciels : 9 800 €
- **EQUIPEMENTS SPORTS ET LOISIRS**
 - Acquisition de terrain « La Ranôde » (suite au portage financier) : 398 759 €
 - Projet « parcours vita » aux Sémiss : 100 000 €
 - Travaux de couverture des tennis (montant qui sera défalqué par les participations départementale et régionale) : 533 000 €
 - Les travaux d'élagage et de plantation de gazon à la plage
 - Renforcement de la vidéo-protection (à la plage notamment) : 15 000 €
 - Restauration de l'aire de jeux des Moley : 50 000 €
- **MATÉRIEL TECHNIQUE**
 - L'achat d'un tracteur avec épareuse : 120 000 €
- **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG**
 - La construction de WC publics près de la poste : 35 000 €
 - Le déplacement de l'actuelle boîte à lettres
- **L'ACQUISITION DE TERRAINS** : 63 000 €
 - Diverses régularisations suite à des aménagements de voirie
 - Acquisitions nécessaires au projet habitat social dans l'ancienne école d'Essert

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

COMPRENENT :

- Excédent reporté : 554 658 €
- Autofinancement : 494 293 €
- Fonds de compensation TVA : 105 000 €
- Cession terrain de foot et vestiaires : 18 606 €
- Reprise de l'épareuse : 18 000 €
- Subvention Région pour couverture d'un tennis : 128 000 €
- Subvention Département pour WC à la Plage : 30 000 €
- Subvention Département pour couverture d'un tennis : 104 000 €



AMÉNAGEMENT DU CHAMP DE L'ÉGLISE

INITIÉ EN 2016,
LE RÉAMÉNAGEMENT DU
CHAMP DE L'ÉGLISE VA ENFIN
VOIR SA RÉALISATION SE
TERMINER EN 2019 !



UNE PREMIÈRE ÉTAPE EN 2016, GRÂCE AU CAUE ET JULIEN JOLY

Nous avons eu la chance de bénéficier de l'aide du CAUE qui a, par convention, mis à notre disposition l'architecte-paysagiste Julien JOLY. Nous avons pu mener avec lui et grâce à son soutien technique et logistique, différentes études des lieux comprenant l'ensemble du secteur du centre-bourg :

- le parvis de la mairie,
- le parking Littorelle,
- le porche de l'église,
- le champ (ancien cimetière et encore dénommé comme tel au cadastre) autour de l'église.

Nous avons ajouté à ce secteur la rue du Borgé, une des plus anciennes rues du village, méritant elle-aussi l'embellissement qui revient à toutes les ruelles des centres-villes.

Nous avons également ajouté une étude de gestion des sens de circulation et des stationnements sur la partie haute du chemin de Cure qui sépare mairie et église.

L'ensemble du secteur envisagé au départ, très vaste et très lourd budgétairement, n'a pas encore été traité. Cependant, nous sommes heureux de voir se concrétiser une partie de notre projet : le réaménagement du Champ de l'Église.

UNE DEUXIÈME ÉTAPE RÉALISÉE EN 2017

- Arrachage des buissons vieillissants près du «cloître» et dans le talus le long de la rue de Véret.
- Démolition d'un ancien escalier menant au centre du champ et construction d'un nouvel escalier en extrémité du champ permettant de rallier la rue et ses commerces au centre médical.
- Réalisation d'une allée piétonne en prolongement de cet escalier jusqu'au cheminement privé vers le centre médical.



UNE TROISIÈME ÉTAPE RÉALISÉE EN 2018

- Remodelage du talus et plantation de plantes potagères et aromatiques.
- Plantation, avec le Conseil Municipal des Jeunes et grâce aux conseils de Julien JOLY, de 3 pommiers, le long de la nouvelle allée.

QUATRIÈME ÉTAPE EN 2019

- Éclairage de l'allée piétonne : 1000 €
- Démontage des 2 poteaux et du lampadaire : 1000 €
- Démolition des WC publics devenus insalubres : 13000 €
- Déplacement du panneau lumineux par l'entreprise loueuse Charvet : 4000 €
- Restauration du socle du calvaire : 2000 €
- Remise en état pour plantations : 7000 €
- Achat des végétaux (y compris les fuitiers) : 8000 €
- Installation de nouveaux WC près de la poste : 60000 €
- Déplacement de la boîte à lettres et enrobé : 5000 €
- Mise en place d'une zone 20 entre la mairie, l'église et l'espace Littorelle.
- Total : 101000 € (sans compter les heures effectuées par les services techniques municipaux).



Photomontage

SIGNALÉTIQUE

A la suite de la rénovation des panneaux de signalétique du centre-bourg, une commission travaille actuellement sur le rond-point de Douvaine après avoir recueilli les éléments techniques et réglementaires auprès d'un spécialiste de la DDT.

Le but : faire en sorte que les informations soient lisibles par les personnes qui ne connaissent pas Messery. Ne pas surcharger, respecter la « charte » mise en place au centre-bourg, établir une « hiérarchie » dans les informations à communiquer... Sans oublier la sécurité !

A L'ÉCOLE

Les vacances de printemps ont été mises à profit pour avancer quelques travaux aux alentours de l'école :

- Réaménagement et éclairage du cheminement vers le restaurant scolaire ;
- Remodelage du pré voisin de l'école primaire prévu pour diverses activités scolaires de plein air.



AUX TENNIS

Les travaux ont débuté aux Sémis pour la mise en terre battue d'un court. Sauf pour raison d'intempéries, ils devraient être terminés pour le début juin. Successivement :

- Adduction d'eau pour les futures nécessités d'arrosage du court ;
- Mise en place du matériau de sol ;
- Éclairage et conformité électrique du site.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DU LAC / ROUTE DE SERGYEU

A la suite des divers entretiens entre la commune et les sociétés maîtres d'ouvrage, l'enfouissement des réseaux de la rue du Lac et d'une partie du chemin de Sergyeu se dérouleront sur une durée d'environ huit mois et devraient débuter très prochainement.

Une convention avec le SYANE (Syndicat des énergies de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) fixe les modalités administratives et financières du projet, l'estimatif à la charge de la commune se montant à environ 450 000 €, remboursable sous forme d'annuités durant 20 ans.

Une participation est attendue de la part de THONON-AGGLO et ENEDIS.

LA SALLE PAROISSIALE

Un courrier du Maire a été distribué à tous les habitants de Messery. Pour ceux qui n'en auraient pas été destinataires, nous souhaitons préciser que ce bâtiment, accolé à l'Espace Littorale, a été construit en 1930 et financé par les habitants du village.

Actuellement désaffecté, en très mauvais état et dangereux, la commune souhaite racheter ce bien afin de le restaurer et de permettre à nouveau aux Messerolins d'en profiter, comme par le passé.

Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à le partager.



DU CÔTÉ DE LA PLAGE

LA SAISON D'ÉTÉ SE PRÉPARE DU CÔTÉ DE LA PLAGE POUR ACCUEILLIR LES TRÈS NOMBREUX AMATEURS DE SOLEIL ET D'ACTIVITÉS NAUTIQUES.

Afin que tout se passe pour le mieux et pour éviter autant que faire se peut les incivilités parfois violentes de l'année dernière, des travaux ont été réalisés par les services techniques pour empêcher l'accès direct au lac par les véhicules.

Par ailleurs, et afin de respecter la tranquillité publique de tous, nous avons prévu **une surveillance active du secteur** chaque fin de semaine, c'est-à-dire pendant les périodes où le public est le plus nombreux.

Deux agents de sécurité (dont un maître-chien) seront sur place entre 14h et 21h, les vendredis, samedis et dimanches durant les mois de juillet et août.



INFOS AUX USAGERS

BOIS D'AFFOUGE

En partenariat avec l'ONF, la commune envisage de constituer des lots d'affouage destinés aux habitants. En lots de 20 m³, le bois de chauffage sera abattu et tronçonné (un ou deux mètres) par un exploitant forestier, puis mis à disposition des usagers. Ces derniers auront la charge de le couper à la longueur voulue et de l'évacuer. Prévu à l'automne prochain, cet affouage se situera dans le secteur des Sémiss (à proximité du tennis-club) et le bois sera vendu 600 € par lot.

Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire en mairie avant le 30 juin.

LE PADDi BASE DU FUTUR PLUi

Le Bas-Chablais connaît depuis plusieurs décennies une forte attractivité résidentielle. C'est un potentiel de développement, mais c'est aussi une source de déséquilibres sociaux.

Un projet global de territoire était donc nécessaire pour une réflexion d'ensemble sur le futur, une cohérence entre les idées des uns et des autres.

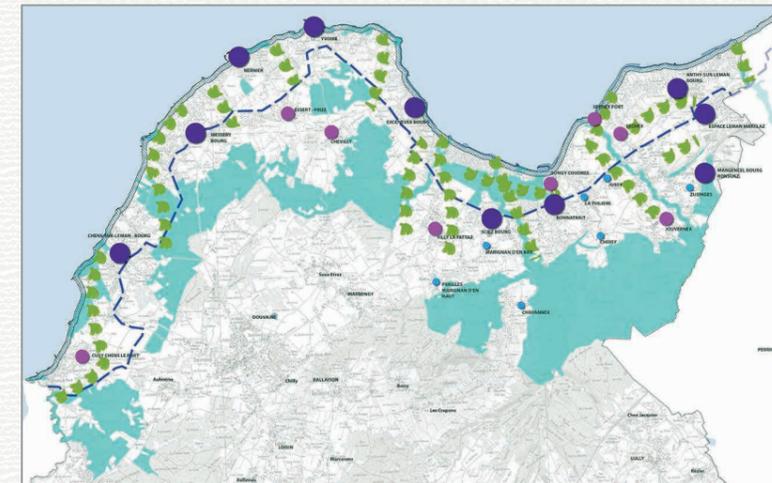
Dès le printemps 2015, les élus des 17 communes du Bas-Chablais (ex CCBC), incluses dans la nouvelle entité administrative Thonon-Agglomération, travaillent

sur 4 axes principaux:

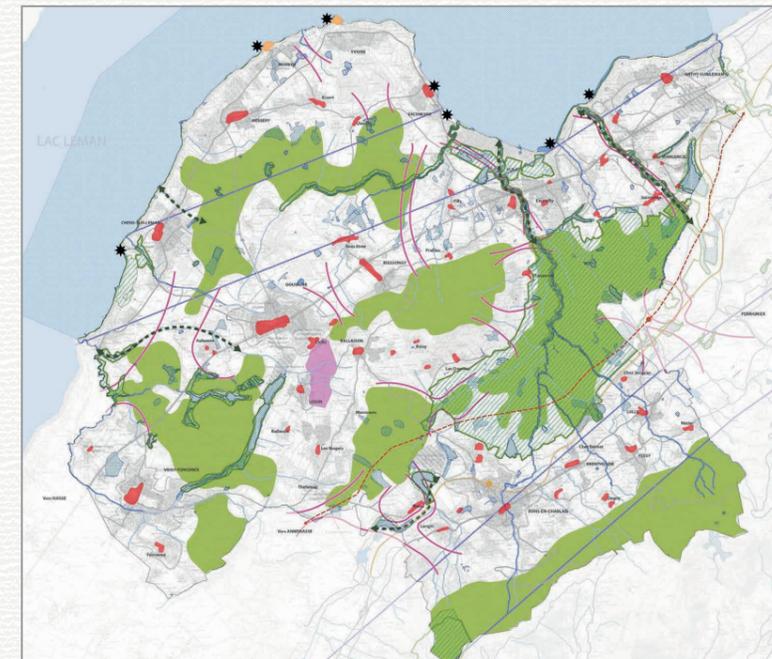
- 1 **Des déplacements plus faciles,** tant internes qu'externes au territoire, situé entre les deux pôles urbains de Genève-Annemasse et de Thonon.
- 2 **Une bonne cohésion sociale** au sein de ses 17 communes afin d'éviter toute forme de ségrégation.
- 3 **Le maintien et le développement des ressources locales,** développement dépendant des facultés d'adaptation du pays aux évolutions économiques, sociales, climatiques ou énergétiques.
- 4 **Le développement de sa propre économie résidentielle,** productive et touristique, entre lac et montagne.

Lors de sa séance du 23 avril dernier, le Conseil communautaire a débattu pour la troisième fois ce PADDi, incluant volet « littoral » avec les nouvelles dispositions issues de la loi ELAN. Ce troisième débat constitue le dernier avant l'arrêt préfectoral du PLUi prévu le 16 juillet 2019.

Le Conseil Municipal de Messery a approuvé le PADDi lors de sa séance du 16 mai 2019.



Carte 1: Enjeux spécifiques liés à l'application de la loi Littoral



Carte 2: Préserver les ressources naturelles et paysagères du territoire

LES DOSSIERS TRAITÉS EN MAIRIE

PERMIS D'AMÉNAGER

- GUTKNECHT Christophe, route des Vignes de Frize ; demande de transfert
- SARL Les Jardins du Château, 49 rue des Repingons ; demande de transfert
- MACFARLANE Timothy, 20G rue de la Seppe ; démolition d'une maison existante et construction d'une nouvelle maison

DÉCLARATION PRÉALABLE

- LANDEL Jean-François, 18 chemin de la Crosette ; pose portail et clôture grillage
- VINCENT André, 6 rue des moley ; changement d'une porte fenêtre
- GELATO Torquato, 19 rue des moleys ; ravalement facade + isolation et agrandissement du couvert existant
- HUBERT Claire, 31 chemin de sergyieu ; réfection toiture + pose de 3 velux
- CONFORT SOLUTION ENERGIE, 40 route de frize ; installation de panneaux photovoltaïques en toiture - 14 m²
- OLIVEIRA Maria, 50 route des repingons ; piscine enterrée de 8 x 3,50m
- GERARD MEMOLI Katia, 30 route de frize ; ravalement de façades et pose de volets roulants
- CANEL Géomètre pour la SCI familiale Guy LANVERS ; rue du crêt division parcellaire en vue de construction



DANS LES BUREAUX ?

ANNIE ET AMÉLIE : 2 EMPLOYÉES COMMUNALES À VOTRE SERVICE

Dans une grosse mairie, on dirait que l'une est affectée au services fonctionnels et l'autre aux services opérationnels. Plus simplement, dans une petite structure comme la nôtre, l'une est en contact avec le public, l'autre travaille « dans l'ombre ».

Vous connaissez tous **Amélie**, recrutée voilà un an: au téléphone ou au rez-de-chaussée de la mairie, elle vous accueille, elle vous renseigne, elle vous guide dans vos démarches administratives, elle vous inscrit ou vous désinscrit... avec le sourire. Outre le travail de secrétariat avec la gestion du courrier, la rédaction des convocations et arrêtés municipaux, Amélie est chargée de tous les actes d'état civil: naissances et reconnaissances, décès, mariages et PACS... et même baptêmes civils. C'est elle qui vous délivrera les différents formulaires de carte d'identité, passeport, attestation de domicile, débit de boissons ou papier spécifique pour frontaliers. Elle se charge des légalisations de signatures et de la gestion du cimetière, comme elle s'occupe des différentes tâches concernant les élections: révision des listes électorales, organisation des bureaux de vote... On notera que cette année 2019 est particulièrement lourde quant à l'organisation des élections. En effet, les inscriptions sur fichier central et les changements concernant les « listes de centre » ont modifié beaucoup de choses dans la suite de la gestion en mairie : cartes d'électeur, listes d'émargement...

Pour simples qu'elles paraissent, ces différentes tâches n'en demandent pas moins énormément de compétences et d'aptitudes: amabilité, certes, mais aussi connaissances administratives et juridiques pointues. C'est grâce à ses diplômes en droit privé (licence puis maîtrise) qu'Amélie a pu rapidement comprendre le fonctionnement administratif d'une collectivité territoriale. Dans une petite mairie, il est nécessaire, non de tout savoir, mais de savoir où trouver les réponses que le public est venu chercher.

ACCUEIL DU PUBLIC

COURS D'ANGLAIS POUR LES EMPLOYÉS DE MAIRIE

A Messery, les anglophones sont de plus en plus nombreux, et il est parfois bien difficile de rentrer, avec une langue étrangère, dans les arcanes de l'administration française. On comprend aisément que les employés de la mairie, que ce soit dans le domaine scolaire, état civil ou urbanisme, se sentent quelque peu dépourvus de moyens pour faire com-



Annie à gauche
et Amélie à droite

Vous connaissez sans doute moins **Annie**. Recrutée en 2017 pour remplacer Madame Elisabeth LE MATELOT, lors de son arrêt-maladie, puis confirmée dans son emploi, Annie travaille aux « Ressources Humaines ».

C'est elle qui gère, seule, les carrières des 28 employés communaux de Messery. Titulaire ou sous contrat, à temps plein ou à temps partiel... chaque cas est particulier. A cela s'ajoutent les différences de filière: administratif, technique, culturel, police, social... Dans chaque groupe se trouvent des échelles de salaire, des possibilités de se former et de changer de grade, d'éventuelles nécessités de service, des options diverses. La gestion des salaires et des formations est parfois complexe.

Mais s'occuper des ressources humaines c'est aussi contrôler les absences, vérifier les conditions de travail, organiser des visites médicales du travail et les entretiens annuels. C'est également préparer les recrutements (profils de poste, CV) puis rédiger les contrats d'embauche ou enregistrer les mutations des fonctionnaires ou encore se charger des dossiers de retraite. Tout ce travail est réalisé en collaboration avec le Centre de Gestion Départemental qui enregistre et gère l'ensemble des mairies de Haute-Savoie.

Autonomie, rigueur, discrétion, solide formation universitaire et grande expérience professionnelle: ce sont les atouts que possède Annie qui s'est spécialement rapidement adaptée aux arcanes administratives pour mener à bien sa tâche complexe.

prendre à leurs interlocuteurs le pourquoi de telle ou telle démarche. C'est pourquoi il a été décidé de leur donner un minimum de formation en anglais, avec parfois le vocabulaire technique indispensable, selon les services. Une convention a été signée avec une professeure d'anglais pour une période de six mois, à raison d'une heure par semaine.

ETAT CIVIL

Naissances:

Linoa Hélène Catherine
LANVERS,
née le 22 février 2019

Margaux Anita Christine
DUFFAUD,
née le 7 mars 2019

Luis Emilio Osvaldo DI TULLIO
GOILLOT, né le 16 mars 2019

Adrien BORRAT MUGGLI,
né le 17 mars 2019

Dimitri ROBERTON,
né le 21 mars 2019

Gabriel Pablo IZQUIERDO
FEUERSTEIN, né le 9 avril 2019

Billy Patrick Hubert ARNAUD
DUQUESNE, né le 23 avril 2019

Uma SABAH,
née le 30 avril 2019

Décès:

Françoise GIORDANO
épouse LAYDEVANT,
décédée le 13 février 2019

Jean Constant Marcel
CHESSEL,
décédé le 26 février 2019

Marinette DOS SANTOS,
décédée le 21 février 2019

Patrick Albin QUIBLIER,
décédé le 2 mars 2019

Claude Marius Alexandre
RAPHOZ,
décédé le 22 avril 2019

INFOS MAIRIE

- **Les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2019** sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie. Le CCAS de Messery aura le plaisir de les convier aux différentes animations offertes par la commune (voyage, repas, colis...).
- Pour obtenir la liste des **assistantes maternelles** agréées et la liste des jeunes personnes faisant du **baby-sitting**, vous renseigner à l'accueil de la mairie 04 50 94 71 57.



« SECRETS DE BRODERIES »...

(Présidente de l'association: Chantal CHEVAUX)

Evidemment, dès que l'on entend parler d'un secret, on a juste une envie: c'est le partager !

Alors venez le jeudi après-midi au rez-de-chaussée de la salle des fêtes, c'est là qu'il faut aller pour tout savoir de ces secrets de broderies.

Les brodeuses sont une douzaine à se réunir, à partager leur savoir-faire, leurs connaissances, leurs techniques. Vous allez découvrir le rowendean, ou comment broder la laine; puis la peinture à l'aiguille qui ne tolère - non pas aucun repentir comme en aquarelle - mais aucune faute. Le travail est si délicat que les mains plus habiles ne progressent guère plus vite qu'un centimètre à l'heure ! Vous vous émerveillerez devant les nappes Richelieu où règne le point de bourdon. Mais savez-vous que l'on peut réaliser un tableau à l'aide de rubans de soie ? Il faut alors commencer par acheter le ruban aux Etats-Unis, puis le teindre soi-même, à l'aide de pigments naturels...

Si le point de croix (ou sa variante le demi-point de croix) est connu, on ignore souvent qu'il faut plusieurs dizaines de milliers de points pour réaliser un tableau. D'Angleterre, certaines brodeuses ont adopté le stumpwork, technique très délicate mariant fil textile et fil métallique pour donner du relief au dessin. Nous ne pouvons oublier le quilt ou patchwork, venu d'Irlande en passant par les Etats Unis: l'art de composer un nouveau tissu matelassé à partir de multiples morceaux.

A l'ère de la Hi-Tech, ces différentes techniques manuelles et artistiques nous paraissent souvent désuètes, puisant leurs racines dans le quotidien populaire d'autrefois, parfois dans la noblesse. Alors, qu'est-ce qui motive ce réel retour vers les travaux d'aiguilles des jeunes femmes et même les fillettes...

COMMUNIQUÉ DE LA POSTE

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

VEILLEZ À LA SÉCURITÉ DE VOTRE FACTEUR !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en AURA (Auvergne-Rhône-Alpes). La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- **Une boîte à lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété** (il ne faut pas que le facteur ait à passer la main par-dessus un portail ou un grillage).
- **Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété.**

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.



13 JANVIER 2019 - CCAS

LE REPAS DES ÂÎNÉS

a regroupé 89 personnes



en présence
du Conseil
Municipal
des Jeunes !

13 AVRIL 2019 à 20h30

THÉÂTRE AVEC LA TROUPE FUN EN BULLE « Une sale attente »

Que croyez-vous qu'il se passe dans une salle d'attente de cabinet dentaire ? Ordinairement, ça doit être assez « ordinaire », mais quand on touche à l'extra-ordinaire, ça devient vite... désopilant !

9 acteurs, 1 pompier, 1 délégué aux lumières et 1 déléguée aux bruitages: une belle équipe pour nous emmener loin du quotidien pour une attente qui tourne au cauchemar: une, vraiment, « SALE ATTENTE » dans une salle d'attente pourtant banale au départ.



SAMEDI 18 MAI 2019, au matin, c'était la 3^e édition de la

CHASSE AUX DÉCHETS

organisée par le Conseil Municipal Jeunes de Messery à la plage municipale. Thonon agglo avait fourni gracieusement les kits de nettoyage (gilet, gants, pinces et sacs poubelles).

Enfants et adultes se sont divisés en 2 groupes pour sillonner les berges du lac empruntant les « servitudes de marche pied » dans les deux directions. Chacun en a profité pour admirer le paysage, échanger, donner ici et là des informations sur les déchets, les alternatives au plastique... 1h30 plus tard le « butin » était entassé devant les containers à poubelles, et un apéro maison, offert par la commune, attendait cette joyeuse équipe au snack de la plage.

Un grand merci à tous les participants pour cette initiative citoyenne utile à tous !
Et n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

